Appel à candidature

Direction (F/H) de la SMAC La TANNERIE, association La Truffe et les Oreilles.

Un territoire en mouvement

Préfecture de l'Ain, Bourg-en-Bresse est une ville moyenne, qui rayonne sur un bassin de vie à l'échelle départementale et se situe à l'articulation de plusieurs grands pôles régionaux. La Tannerie y occupe une place particulière : seule salle de musiques actuelles labellisée Scène de Musiques Actuelles (SMAC) du département, elle est un lieu ressource et de référence pour les artistes, les personnes pratiquant la musique, les publics et les partenaires du territoire. Son action s'appuie sur des liens étroits avec les acteurs culturels, institutionnels et associatifs du territoire, à l'échelle de l'agglomération comme de l'ensemble du département.

La Tannerie, un équipement public en pleine évolution

Ouverte en 2001, la Tannerie est un équipement appartenant à la Ville de Bourg-en-Bresse qui en a confié la gestion à l'association la Truffe et les Oreilles dans le cadre d'une concession de service public, en cours jusqu'au 31 août 2029.

La Ville conduit actuellement un projet d'extension et de rénovation de l'équipement, qui représente un investissement de 6,4 M€ HT. Cette transformation comprend :

- La construction d'une nouvelle salle de concerts d'une capacité de 800 places,
- L'aménagement d'un bar-club de 200 places,
- La rénovation de 4 studios de répétition.

La livraison de l'équipement est prévue à l'été 2027. Elle ouvrira une période d'emménagement, de prise en main et de tests techniques, avant la réouverture au public annoncée pour novembre 2027.

La Truffe et les Oreilles, une association engagée depuis 1998

Née en 1998, l'association la Truffe et les Oreilles assure la gestion de La Tannerie depuis son ouverture et développe son projet artistique et culturel dans le cadre du label SMAC. Elle s'appuie sur une équipe de 13 salariés représentant 11 équivalents temps plein, et sur l'engagement d'une cinquantaine de bénévoles. Notre structure travaille dans une logique de diversité et d'inclusivité.

L'association participe à faire vivre la musique dans son agglomération et l'ensemble du département et contribue à la vitalité musicale du territoire. Ce travail s'inscrit également en liens étroits avec l'ensemble des acteurs culturels institutionnels et associatifs du territoire. En soutenant la création, en favorisant les pratiques et en développant les rencontres entre artistes, publics et partenaires, la Tannerie est devenue un lieu ressource et de référence sur les musiques actuelles dans l'Ain.

Son activité est encadrée par la concession de service public conclue avec la Ville, ainsi que par une convention pluriannuelle d'objectifs associant la Ville, le Département et l'État. La Région est également partenaire du projet dans le cadre d'une convention spécifique. L'association est administrée par un conseil d'administration de huit membres.
Son projet s'articule autour de trois grandes missions :

- La diffusion de spectacles vivants, principalement dans le champ des musiques actuelles ;
- L'accompagnement des pratiques musicales professionnelles et amateurs ;
- Le développement d'actions culturelles fondées notamment sur les droits culturels.

Le projet : Faire évoluer le projet et adapter le modèle économique

Le recrutement de la nouvelle direction s'inscrit dans une logique d'adaptation du projet artistique et culturel aux réalités d'un nouvel équipement, en poursuivant le travail déjà mené par l'association et l'équipe salariée sur ce dossier. Il s'agira, dans ce cadre, de prendre en compte les enjeux du territoire, de la filière, et des attendus du label SMAC, dans un contexte d'incertitudes sur les subventions publiques.

Fonctions et missions de la direction :

Sous l'autorité du conseil d'administration de l'association, vous aurez à concevoir, piloter et mettre en œuvre le projet artistique et culturel de la SMAC et assurer le pilotage administratif, financier et RH de la structure, dans le cadre des conventions de concession, de labellisation et partenariales.

Ces missions s'inscrivent dans une démarche RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises ou Organisations), intégrant les mutations sociétales et environnementales ainsi que les droits culturels. Vous veillerez à garantir la pérennité de la structure, actrice de l'Économie Sociale et Solidaire.

Vous serez ainsi en charge de :

- Élaborer le projet artistique et culturel, en collaboration avec l'équipe, et en garantir sa mise en œuvre. Vous serez ainsi garant(e) de l'équilibre entre les missions de diffusion, création, accompagnement, médiation, structuration de filière, action culturelle et lieu-ressource,
- Garantir la mise en œuvre du projet sur le plan budgétaire et financier en adaptant le modèle économique au fonctionnement du nouvel équipement,
- Garantir la bonne gestion des ressources humaines, l'égalité professionnelle, la prévention des VHSS et assurer le bon fonctionnement du Comité Social et Économique,
- Mobiliser les ressources humaines autour du projet artistique et culturel, mettre en partage les objectifs et impulser une stratégie organisationnelle,
- Inscrire le projet associatif dans son territoire en initiant, entretenant et consolidant des coopérations et les partenariats avec les acteurs culturels, sociaux et éducatifs à l'échelle locale, départementale et régionale,
- Poursuivre une démarche environnementale forte et ancrée sur les évolutions du secteur et de transition écologique,
- Représenter et promouvoir la structure et son projet auprès de tous les partenaires (institutionnels, réseaux culturels, économiques à tous niveaux territoriaux), du public, de la profession, et conforter son inscription territoriale,
- Prendre en compte la charte des valeurs de l'association, accompagner une équipe dirigeante bénévole, participer à l'animation et à la dynamisation de la vie associative, essentielle à la réalisation des nombreuses activités proposées.

Profil et expérience

Vous avez une :

- Expérience professionnelle confirmée dans le secteur culturel, dont une expérience significative à un poste de direction ou de direction adjointe
- Expérience avérée dans le champ des musiques actuelles
- Bonne connaissance des politiques publiques de la Culture, du secteur des musiques actuelles, du cahier des charges du label SMAC, et des fonctionnements des partenaires publics et institutionnels.
- Expérience en gestion budgétaire et financière d'une structure culturelle
- Expérience en management d'équipe et organisation du travail. Bonne connaissance du droit du travail et du droit conventionnel.
- Formation supérieure dans les domaines de la culture, du management culturel, des politiques publiques ou équivalent
- Sensibilité forte pour les musiques indépendantes et alternatives et la culture en général
- Maîtrise de la réglementation des ERP et des débits de boissons

Savoir-faire/ savoir-être :

Vous avez :

- La capacité à développer une vision et une réflexion stratégique sur le plan artistique et culturel dans une dynamique d'innovation et de créativité,
- Une capacité d'analyse et un esprit de synthèse

- Une capacité à développer et diversifier les sources de financement
- De la réactivité, le goût de l'innovation, de l'agilité
- Des qualités rédactionnelles et de prise de parole
- Une capacité d'écoute et une aisance relationnelle
- De la rigueur et le sens de l'organisation
- Un sens du leadership inclusif, des capacités d'animation et de pédagogie
- Le permis B et un bon niveau d'anglais (capacité professionnelle)

Les conditions du poste

- CDI de droit commun à temps plein
- Rémunération groupe 1 de la CCNEAC (selon profil et expérience, minima 3513€ brut)
- Cadre dirigeant non soumis aux horaires collectifs
- Poste localisé à la Tannerie, Bourg en Bresse (01)
- Mutuelle prise en charge à 50 % (Audiens EAC Option 3),
- Abonnement Transport en commun / vélo pris en charge à 50 %

Modalités de candidature

Le recrutement se déroulera en deux étapes.

1. Examen des candidatures

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation présentant leur parcours, leur intérêt pour le poste et leurs principales motivations.

2. Audition et note d'intention

À l'issue d'une première sélection, les personnes retenues seront invitées à rédiger une note d'intention pour le 29/01/2027 présentant leur vision du projet artistique, culturel et territorial de la Tannerie ainsi que les moyens associés, au regard des enjeux liés à la réouverture du nouvel équipement et à l'évolution de son modèle économique (15 pages maximum). A cette fin, des éléments complémentaires (rapports d'activités, budgets, conventions etc.) seront transmis aux personnes retenues.

Calendrier

- Date limite de candidature : 12/12/2026
- Date limite de rendu de la note : 29/01/2027
- Audition devant le jury de recrutement : 10 février 2027
- Prise de fonction : 1er juillet 2027

Transmission des candidatures

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 12/12/2026**,** par courriel à : recrutement@la-tannerie.com, à l'attention des coprésidents de l'association La Truffe et les Oreilles.
Objet du courriel : « Candidature – Direction de la Tannerie ».

INFORMATIONS PRATIQUES

- Contact association : Gilles Garrigos, directeur de la Tannerie – 06 71 13 10 22 / recrutement@la-tannerie.com
- Contact Ville de Bourg-en-Bresse : Nathalie Mettay, directrice des affaires culturelles – 04 74 42 46 01 / mettayn@bourgenbresse.fr